

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE IAPC

du 21 mars 2026 à Nyon

Présents : (18) membres individuels – (7) membres collectifs

HB9HBZ – HB9VAB (HB9G) - HB9HLI (HB9WW) – HB9IMI – F5DN (F8KCF) – HB9FGJ – HB9RZN – HB9ULG – HB9AIZ – HB9HFM (HB9FG) – HB9DUG – HB9AZN – HB9MBP (HB9MM) – HB9VCO – HB9IMX – HB3YNV – HB9HFD – HB3XVJ – (HB9PC par HB9GVE) – (HB9BV par HB3YFG).

Excusés : (28) membres individuels – (1) membre collectif

HB9BZA – HB9VAA – HB9FXE – HB9FOU – HB9HKE – HB9DUW – HB9FOX – HB9GUY – HB9IJE – HB9CVC – HB9BBN – HB9CYY – HB9DVA – HB9HIZ – HB9DTX – HB9AKP – HB9PTF – HB9ERI – HB9IJI – HB9MAO – HB9ESY – HB9TXO – HB9SBY – HB9IJJ – HB9ICF – HB9FGI – HB9BOT – HB9EID – (HB9Y).

Ouverture de l'Assemblée générale

par le président HB9HBZ, Alexandre VANZO, à 10 h 10.

Ce dernier adresse ses vœux de bienvenue aux membres présents à Nyon et les remercie de s'être déplacés pour participer à l'AG 2026.

Des exemplaires du pré-journal 2025-2026 ont été mis à disposition des membres présents. Les membres ont également pu prendre connaissance de ce document via le lien qui leur a été transmis par mail.

Le président demande s'il y a des remarques.

Aucune remarque n'est faite dans l'assemblée.

1 Élection d'un scrutateur – État des droits de vote

HB9IMX est volontaire pour fonctionner comme scrutateur lors de cette Assemblée générale.

Le président demande si un membre s'oppose à cette nomination.

Aucune remarque n'est faite dans l'assemblée. HB9IMX est donc valablement désigné.

Le président ajoute que la liste de présence et des droits de vote a été remplie par HB9IMI, qui a distribué les cartes de vote.

Actuellement, il y a 18 membres avec droit de vote individuel ainsi que 7 membres collectifs (clubs) qui sont représentés au début de cette assemblée.

Le nombre total de droits de vote est de 25. La majorité absolue est donc atteinte avec 13 voix.

2 Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour transmis avec la convocation n'est pas modifié et peut être validé en l'état.

Le président précise encore qu'aucune proposition individuelle ne lui a été adressée dans le délai fixé dans la convocation.

Aucune question ou remarque a été faite par l'Assemblée et l'ordre du jour est donc approuvé de manière tacite.

Vote sur l'approbation de l'ordre du jour :

OUI	NON	ABSTENTION
25 (tacite)	0	0

3 Admissions, démissions et radiations de membres

Cette année 2 nouveaux membres ont émis le désir de rejoindre notre association. Tous deux sont excusés pour la présente assemblée.

Nous avons 2 démissions et 1 seule radiation qui concerne un membre qui ne paie plus sa cotisation depuis plusieurs années.

Les personnes exclues/radiées ne sont pas nommées pour respecter leur sphère privée.

État des membres avant AG 2026 :	72	
ADMISSIONS :	+ 2	
- HB9VAA		Joseph
- HB9CYY		Dominique
SILENT KEY :	0	
DÉMISSIONS :	- 2	
RADIATIONS / EXCLUSIONS :	- 1	(0/1)
État des membres après AG 2026 :	71	

Vote sur les admissions/démissions/radiations/exclusions :

OUI	NON	ABSTENTION
25 (tacite)	0	0

4 Approbation du procès-verbal de l'assemblée 2025

Le président demande si la lecture du PV de l'AG précédente est demandée par l'Assemblée.

Il précise que ce dernier a été mis à disposition sur le site de l'IAPC et que chacun a pu en prendre connaissance sur le lien : <https://www.iapc.ch/files/iapc2025.pdf>. Aucune remarque n'est faite dans l'Assemblée.

Vote sur l'approbation du PV 2025 :

OUI	NON	ABSTENTION
25 (tacite)	0	0

5 Rapports d'activité du comité (administratifs)

1. Rapport du président (HB9HBZ)

Il y a lieu de se référer au texte du journal.

Questions/remarques : Aucune

2. Rapport du secrétaire (HB9RZN)

Il y a lieu de se référer au texte du journal.

Questions/remarques : Aucune

3. Rapport du trésorier (HB9IMI)

Il y a lieu de se référer au texte du journal.

Questions/remarques : Aucune

6 Rapport des vérificateurs des comptes

Le président prend la parole pour remercier le travail effectué par HB9IJE, Dominique WOLFENSBERGER et HB9FGI, Stan ROEHRICH.

Les deux vérificateurs n'ont pas pu être présents ce jour, c'est donc le président qui donne lecture du rapport des vérificateurs qui est reproduit dans le journal. Le rapport de vérification dûment signé est à disposition.

7 Rapports d'activité du comité (techniques)

1. Rapport du responsable technique et HamNet (HB9VAB)

Il y a lieu de se référer au texte du journal.

HB9VAB précise que le coût de rénovation des serveurs et les travaux à venir cette année sont estimés entre CHF 8'000.00 et CHF 10'000.00 qui devront être pris sur nos réserves financières. Une discussion sur ce sujet est ouverte.

Cette somme est certes importante et la nécessité de cet investissement est motivée dans le rapport technique. HB9VAB explique qu'il s'agit également d'une redistribution en faveur de la collectivité des montants que l'IAPC a pu mettre de côté durant toutes ces années.

Le principe des dépenses prévues en 2026 n'est pas mis remis en question par les membres qui estiment ces dépenses justifiées et nécessaires au vu des éléments techniques présentés.

On peut donc considérer que cette dépense est validée par l'Assemblée. On peut préciser que ce point fait partie intégrante du vote sur les rapports (cf. point 8).

2. Rapport Data-center par HB9HLI

Il y a lieu de se référer au texte du journal.

Questions/remarques : Aucune

3. Rapport Relais numériques par HB9HLI

Il y a lieu de se référer au texte du journal.

Questions/remarques : Aucune

4. Rapport DX-Cluster par HB9BZA (absent). Rapport lu par HB9VAB

Il y a lieu de se référer au texte du journal.

Questions/remarques : Aucune

5. Rapport Site WEB par HB9HLI

Il y a lieu de se référer au texte du journal.

Questions/remarques : Aucune

6. Rapport ATV par HB9DUG

Il y a lieu de se référer au texte du journal.

Questions/remarques : Aucune

8 Approbation des comptes, rapports et décharge au comité

Les rapports et comptes qui viennent d'être présentés sont soumis au vote de l'Assemblée.

a) Vote sur l'approbation des comptes :

OUI	NON	ABSTENTION
25	0	0

b) Vote sur l'approbation des autres rapports et de la décharge au comité :

OUI	NON	ABSTENTION
25	0	0

9 Fixation de la cotisation 2027, dons sponsoring et couverture financière

Le président indique que le comité a décidé de laisser la cotisation la 2027 inchangée, soit d'un montant de CHF 75.00.

HB9VAB indique que le comité travaille sur un projet de micro-dons via une plateforme à définir en faveur de l'IAPC. Le but est de verser mensuellement 5.00 CHF ce qui reviendrait à offrir un « Café par mois à l'IAPC ». Si tout le monde joue le jeu, les frais fixes annuels seraient couverts rien que par ce biais.

La discussion est ouverte. 4 membres indiquent ne pas être favorables à une solution de retrait automatique, car ils ne veulent pas utiliser des solutions web ou via TWINT. La grande majorité des membres est favorable à une proposition de ce type.

Le président indique que les membres seront informés dès que le projet aura été finalisé au niveau technique. Il répète que c'est une démarche volontaire et que personne n'est obligé d'y adhérer.

Vote sur l'approbation de la cotisation 2025 à CHF 75.00 :

OUI	NON	ABSTENTION
25	0	0

10 Élection des membres du comité

Il est rappelé que, conformément aux statuts, le comité est élu par l'Assemblée générale sans attribution des fonctions, y compris celle de président. Cette attribution sera faite en interne par la suite au sein du comité.

L'ensemble des membres du comité « sortant » se représentent à l'exception de HB9HHH qui a décidé de démissionner.

Un membre s'est déclaré intéressé à rejoindre le comité et rejoindre notre équipe. Il s'agit de HB9FGJ, Luca BERTAGNOLIO qui est présent parmi nous et que le président remercie encore une fois pour son engagement et de s'engager pour le bien de notre association.

Candidats (par ordre alphabétique) :

- Stefan BALMER (HB9IMI)
- Luca BERTAGNOLIO (HB9FGJ)
- Marie-Pierre DEHEN (F5DN)
- Georges DELALOYE (HB9RZN)
- Dominique MULLER (HB9HLI)
- Rodolphe SCHÖNEBURG (HB9VAB)
- Alexandre VANZO (HB9HBZ)

Vote sur l'élection du comité selon la liste des candidats précités :

OUI	NON	ABSTENTION
24	0	1

L'assemblée applaudit le nouveau comité.

Le comité est donc élu en bloc tel que présenté.

Le président remercie les membres de leur confiance.

Conformément aux statuts, la répartition exacte des postes du comité sera communiquée par le site web de l'IAPC et aux membres présents cet après-midi.

La répartition des fonctions au sein du comité figurera pour information au terme de ce compte-rendu (*).

11 Élection des vérificateurs des comptes

Il s'agira cette année d'élire deux réviseurs pour remplacer HB9FGI qui a terminé sa deuxième année comme réviseur, ainsi que Dominique, HB9IJE, qui va quitter prochainement la Suisse et sera plus difficilement atteignable pour effectuer sa tâche de réviseur.

Le comité propose donc d'élire deux nouveaux vérificateurs. Deux volontaires se sont annoncés auprès du comité. Il s'agit de :

- Alex (HB9IMX)
- Patrice (HB9FOX)

Vote sur l'élection des vérificateurs des comptes :

OUI	NON	ABSTENTION
25 (tacite)	0	0

Remarque de HB9MBP : il propose que l'état de la fortune soit également mentionné dans les futurs rapports des vérificateurs.

12 Modification des statuts

Le président prend la parole et explique pourquoi le comité propose de modifier l'article 1 des statuts afin de modifier le nom de l'association.

En résumé, le sigle devient le nom.

Il y a lieu également de se référer au texte du journal écrit par HB9VAB.

HB9VCO indique qu'il serait opportun de rajouter dans l'article 1 qu'il s'agit d'une définition du secteur d'activité principale et non exclusive. Cet amendement est accepté tacitement par l'Assemblée.

La teneur de l'article présenté au vote est donc la suivante :

Article 1. Nom et siège

- 1.1 L'IAPC est une association à but non lucratif au sens des articles 60 et ss du Code Civil Suisse. Son siège est à Onex (GE).
- 1.2. L'expression « Integrated Amateur Platform for Communications » représente son secteur d'activité principal.

Vote : Acceptez-vous la modifications statutaires proposées (cf. ci-dessus) ?

OUI	NON	ABSTENTION
25	0	0

La modification statutaire proposée par le comité (article 1 nouveau) est donc acceptée.

Les statuts révisés (état 2026) entreront en vigueur à la fin de la présente assemblée générale.

Le nouveau nom de l'association est donc : IAPC.

13 Candidature en qualité de section de l'USKA

Le président prend la parole et explique les motivations qui ont conduit le comité à faire cette proposition à l'Assemblée générale.

Il y a lieu de se référer au texte du journal.

La discussion est ouverte au sein de l'Assemblée.

HB9MBP indique qu'il y aura éventuellement un problème d'interprétation au niveau de l'USKA pour savoir qui est rattaché à quelle section comme membre de l'USKA.

Le président indique qu'à sa connaissance l'USKA demande effectivement à connaître ses membres par section, mais qu'on peut parfaitement être membre USKA tout en étant membre de diverses sections USKA sans que cela soit un problème.

A priori, cette thématique semble ressortir de la compétence de l'USKA et non des sections USKA elles-mêmes.

Vote : Acceptez-vous la candidature de l'IAPC comme section de l'USKA proposée par le comité ?

OUI	NON	ABSTENTION
25	0	0

14 Propositions individuelles

Comme indiqué, aucune proposition individuelle n'a été transmise au président dans le délai fixé.

Questions et divers

Le président passe la parole à l'Assemblée pour savoir s'il y a des questions.

- Il est précisé que pour pouvoir participer à l'Assemblée des délégués de l'USKA en qualité de section, il faut présenter une liste des membres qui sont membres USKA à jour.

Clôture de l'Assemblée générale

À 12 h 05, le président remercie les membres présents et met un terme à l'Assemblée générale 2026 de l'IAPC et remercie encore une fois les membres pour leur présence.

Les présentations techniques débiteront normalement vers 13 h 30 – 14 h 00 dans cette même salle dès la fin du repas.

(*) Répartition des postes du comité (décision hors Assemblée générale)

La répartition des postes est effectuée comme disposée dans les statuts et le règlement interne.

Elle est discutée entre les membres du comité nouvellement élus par l'Assemblée générale 2026.

Cette répartition a été approuvée à l'unanimité par les membres du comité présents.

Elle fera l'objet d'une publication sur le site web de l'IAPC.

Répartition des postes du comité de l'IAPC :

- Président : Alexandre VANZO (HB9HBZ)
- Vice-président : Dominique MULLER (HB9HLI)
- Responsable technique : Rodolphe SCHÖNEBURG (HB9VAB)
- Secrétaire : Georges DELALOYE (HB9RZN)
- Trésorier : Stefan BALMER (HB9IMI)
- Membre : Marie-Pierre DEHEN (F5DN)
- Membre : Luca BERTAGNOLIO (HB9FGJ)

La nouvelle composition du comité est communiquée aux membres présents en début d'après-midi. Les données du site internet seront mises à jour.

Le rédacteur du PV :

Stefan BALMER, HB9IMI

Le président de l'IAPC :

Alexandre VANZO, HB9HBZ